



PARLEMENT JURASSIEN
GROUPE SOCIALISTE

Accord-cadre avec l'Union européenne : quelle position défendue par le Gouvernement jurassien ?

En ce début d'année 2019, la politique européenne de la Suisse revient sur le devant de la scène avec la consultation relative au projet d'accord-cadre avec l'UE. Le Conseil fédéral a précisé à mi-janvier les modalités de ce processus qui ne sera pas une consultation au sens strict de la loi.

Outre les partis politiques et les partenaires sociaux, les gouvernements cantonaux seront également consultés sur cet accord important. Le Conseil fédéral a décidé de faire le point de la situation sur cette consultation « au printemps ».

Le Jura est particulièrement concerné par les relations entre la Suisse et l'UE. Premièrement en raison de sa frontière avec la France (plus importante qu'avec les autres cantons suisses) et des échanges liés à celle-ci. On pense notamment ici au travail frontalier. Par ailleurs, notre canton, du fait de son industrie exportatrice, est directement touché par l'état des relations avec l'UE.

Avant même sa publication, l'accord-cadre a été critiqué par plusieurs acteurs dont les organisations syndicales. Il n'est en effet pas acceptable que les relations entre la Suisse et l'UE se fassent au détriment de la protection des travailleuses et travailleurs et des mesures d'accompagnement à la libre-circulation des personnes.

Entre intérêts économiques et protection des travailleuses et travailleurs, l'équilibre semble aujourd'hui plus que jamais précaire. On ajoutera encore à cela la distorsion de concurrence dont pourraient être victimes les entreprises indigènes au profit d'entreprises étrangères.

Dans la perspective de la votation populaire à venir sur la libre-circulation des personnes, le dossier de l'accord-cadre est d'une importance cruciale : soit les travailleuses et travailleurs pourront être rassurés, soit il y a fort à parier que bon nombre d'entre eux accepteront l'initiative de l'UDC.

Compte tenu des éléments évoqués ci-dessus, nous prions le Gouvernement de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

- 1) **Quelle est l'analyse politique du Gouvernement quant au dossier européen du point de vue des intérêts jurassiens ?**
- 2) **Quelle est la position du Gouvernement jurassien quant à l'accord-cadre avec l'UE ?**

Delémont, le 30 janvier 2019

Le responsable :

Loïc Dobler